PRÉFÈTE DU RHÔNE
Liberté
Égalité
Fraternité

MÉTROPOLE GRAND LYON

eau DU GRAND LYON

Communiqué de presse

À Lyon, le 12 mai 2025

Adaptation temporaire de la production d'eau potable
Du 15 au 27 mai sur le Grand Lyon

Du 15 au 27 mai 2025, Eau du Grand Lyon modifie temporairement sa production d'eau potable. Deux captages secondaires seront remis en service pour prendre le relais du captage principal de Crépieux-Charmy, dont la production est réduite de 50%, du fait d'une opération de gestion des sédiments dans le Rhône nécessitant l'abaissement partiel de la retenue suisse de Verbois (APAVER). La distribution d'eau potable sera impactée pour certaines communes de l'est lyonnais. Le protocole a été instruit et approuvé conjointement par les services de l'État, la Métropole de Lyon et Eau du Grand Lyon. L'enjeu pour tous est d'assurer une continuité de service optimale tout en limitant l'impact sur la qualité de l'eau distribuée.

Une opération transfrontalière avec des effets sur la Métropole de Lyon

L'opération APAVER (Abaissement Partiel de la retenue de Verbois), supervisée par les autorités franco-suisses, vise à évacuer graduellement une partie des sédiments (argile, limon, sable…) accumulés dans la retenue du barrage de Verbois par le Rhône, pour réduire le risque d'inondation de la ville de Genève. Tous les trois à quatre ans, cette opération entraîne une augmentation temporaire des concentrations en sédiments dans le fleuve, limitée à un taux réglementaire moyen de 5 grammes de matières en suspension par litre, l'équivalent d'une cuillère à café.

Ces matières en suspension modifient la couleur et l'aspect du fleuve qui alimente le champ captant principal de Crépieux-Charmy. Ce dernier fournit l'essentiel de l'eau potable à la Métropole de Lyon.

Concrètement, pendant cette période, les habitants de la Métropole de Lyon pourraient constater que le Rhône est plus foncé, comme en période de crue. Si cette turbidité est temporaire et disparaîtra d'elle-même, elle nécessite une adaptation de la production d'eau potable afin de ne pas endommager le fonctionnement du champ captant principal de Crépieux-Charmy.

➔ Pour préserver la qualité de l'eau distribuée, Eau du Grand Lyon et la Métropole de Lyon ont travaillé en collaboration avec les services de l'État pour activer un protocole de continuité d'approvisionnement et limiter les conséquences sur la qualité de l'eau.

Les captages secondaires prennent le relais

Pendant cette période, le champ captant de Crépieux-Charmy verra son activité réduite de moitié. Pour maintenir une production de 220 000 m³ d'eau par jour, nécessaire à alimenter l'ensemble de la Métropole de Lyon, Eau du Grand Lyon remet en service temporairement deux captages secondaires :

- Quatre-Chênes à Saint-Priest, qui alimentera Saint-Priest, Feyzin, Mions et Corbas,
- Garenne à Meyzieu, qui alimentera Meyzieu, Jonage, Chassieu et l'Est de Décines.

Le lac des Eaux Bleues viendra également compléter la production.

Une qualité de l'eau sous haute surveillance

Ces deux captages secondaires présentent aujourd'hui des dépassements ponctuels des seuils réglementaires de qualité de l'eau :

- À Quatre-Chênes, des traces de Piclorame, un herbicide, sont détectées en moyenne à 274 ng/L, au-dessus du seuil réglementaire de 100 ng/L. Toutefois, cette concentration reste très inférieure à la valeur sanitaire maximale fixée à 900 000 ng/L par l'ANSES, ce qui ne présente aucun risque pour la santé sur une courte durée d'exposition,
- À Garenne, des PFAS (substances perfluorées) sont mesurés à des niveaux proches du seuil réglementaire (100 ng/L pour une liste de 20 PFAS) appliqué depuis janvier 2023 en France, de manière anticipée par rapport à l'obligation de surveillance européenne à partir de janvier 2026. La moyenne observée entre 2022 et 2024 est de 96 ng/L, avec des dépassements ponctuels constatés.

La qualité de l'eau distribuée est une priorité absolue pour les services de l'État, la Métropole de Lyon et Eau du Grand Lyon qui ont instruit conjointement ce protocole temporaire de production d'eau potable.

C'est la raison pour laquelle, les captages secondaires feront, en amont et durant toute l'opération de gestion sédimentaire, l'objet d'une surveillance renforcée, avec plusieurs analyses de l'eau prévues par semaine.

La courte durée de cette opération ne justifie pas de recommandations spécifiques ou de restrictions d'usage de l'eau.

Protéger aujourd'hui, prévenir demain

Si cette situation exceptionnelle est aujourd'hui sous contrôle, elle illustre l'urgence de reconquérir la qualité de l'eau dégradée par des décennies d'utilisation de pesticides et autres polluants autour des Aires d'Alimentation des Captages (AAC).

Soutenus par les autorités sanitaires, les collectivités et les distributeurs d'eau potable ne souhaitent plus traiter les problématiques de qualité d'eau de manière curative, comme c'est le cas ici, mais souhaitent agir de manière préventive sur les pollutions à la source. Sur la Métropole de Lyon, l'enjeu est de :

- assurer une veille permanente sur la qualité de l'eau et les pollutions diffuses,
- instaurer une protection efficace autour des captages d'eau potable,
- collaborer avec le monde agricole pour réduire l'usage des pesticides,
- sécuriser l'approvisionnement en eau, notamment via le projet de réhabilitation de l'usine de la Pape, secours de production d'eau potable, capable de traiter l'eau du lac des Eaux Bleues et, demain, de la Saône.

Contacts presse

Cabinet de la préfète de région Auvergne – Rhône – Alpes
Fabien Despinasse
Pref-communication@rhone.gouv.fr
07 86 85 61 42

Métropole de Lyon
Marion Morel
marion.morel@grandlyon.com
06 77 04 30 39

Eau du Grand Lyon
Sophie Gaguin
sophie.gaguin@eaudugrandlyon.com
06 17 98 87 56